

211C1756
FR0000073728-OP032-AS15

26 septembre 2011

Ouverture et calendrier de l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société.

SERMA TECHNOLOGIES

(Alternext)

Le 22 septembre 2011, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société SERMA TECHNOLOGIES déposée, en application des articles 235-2 et 234-2 du règlement général, par Banque Delubac & Cie, agissant pour le compte de la société par actions simplifiée Financière Serma (cf. Décision & Information 211C1742 du 22 septembre 2011).

La note d'information de la société Financière Serma (visa n°11-422 en date du 22 septembre 2011) et la note en réponse de la société SERMA TECHNOLOGIES (visa n°11-423 en date du 22 septembre 2011) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués publiés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 235-3 du règlement général, l'offre publique d'achat simplifiée sera ouverte **du 27 septembre au 10 octobre 2011 inclus**.

Banque Delubac & Cie se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de la société Financière Serma, des actions qui seront apportées à l'offre, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre visant la totalité des actions SERMA TECHNOLOGIES non détenues, à titre direct et indirect, par l'initiateur.

Nyse Euronext Paris publiera les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.